

**Avis adopté**

Séance plénière du 15 mai 2024

*Mobiliser les acteurs de l'emploi et du travail  
pour réussir la planification écologique*

**Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse**

Inscrire la planification écologique comme priorité nationale ne serait-t-il pas l'occasion de se confronter aux limites de notre système actuel et de considérer sérieusement les effets prédateurs de l'injonction à la productivité et de la croyance en une croissance infinie ?

Permettez-moi ici de rêver quelques secondes puisque c'est une liberté que nous ne sommes peut-être pas octroyer jusqu'au bout dans ces travaux. Penser la planification écologique doit être une boussole pour notre avenir et, pour avenir démocratique, peut-être une boussole qui participe aussi à renforcer notre démocratie.

Penser la planification écologique doit nous permettre de faire la jonction entre les métiers d'hier et les enjeux de demain, entre l'organisation de l'économie actuelle et nos aspirations futures. Y aurait-il alors des métiers plus valorisables que d'autres dans la planification écologique ? Des emplois à rayer de la liste et d'autres à inventer de toutes pièces ? Non, nous pensons que chaque métier peut être utile à la transition écologique, à condition qu'il en intègre les exigences particulières. Aux préceptes des nouveaux métiers, nous répondons « nouvelles compétences » : nous devons partir de l'existant.

Le travail en tant qu'espace à partir duquel un individu peut interroger sa place dans la société et sentir son impact sur le monde, est un endroit absolument crucial pour penser l'engagement de chaque citoyen et citoyenne dans la transition écologique. Nous devons alors être en mesure d'interroger la place qu'il prend dans nos vies, le sens que l'on y met et les structures organisationnelles qui le structurent, si seulement l'on veut espérer faire de cet endroit un silo d'engagement et non le creuset de la déconnexion.

L'orientation, les compétences et les métiers ne sont donc rien dans la transition écologique si l'on ne les pense pas de concert avec l'organisation du travail. C'est l'ensemble de la société qui doit pouvoir s'adapter aux contraintes posées par la crise

climatique : flexibilité du temps de travail, adaptation aux contraintes physiques, intégration de toutes et tous aux processus créatifs et décisionnaires. Qui dit limites d'hier et enjeux d'aujourd'hui dit aussi démocratie.

Nous ne pouvons pas repenser l'économie de manière durable sans imaginer réinventer la gouvernance des organisations et de leur processus de démocratie interne et sans donner sa juste place au dialogue social.

Pour qu'il y ait appropriation par toutes et tous, il faut qu'il y ait eu implication et donc concertation. Nous regrettons de ne pas avoir pu approfondir les réflexions autour de la capacité des organisations à se laisser bouleverser par leurs employés, de permettre au dialogue social de questionner les décisions éthiques et orientations stratégiques des entreprises. Pour embarquer tous les métiers dans la démarche de changement, n'ayons plus peur d'embarquer toutes les strates des organisations dans le processus de construction et de prise de décisions et de valoriser les compétences de toutes et tous. Toutes et tous. La planification écologique ne pourra pas non plus faire sans les enjeux de genre, de parité et d'égalité femmes-hommes.

Les nombreux biais et stéréotypes des recruteurs sont un frein à la nécessaire mixité des métiers dans la planification écologique et ne font que renforcer ce cercle vicieux du manque de représentation des femmes dans les métiers majoritairement masculins. Or, nous ne pourrions planifier le monde de demain avec les codes du monde d'hier.

Si nous remercions et saluons le travail des rapporteurs et l'ensemble des Commissions Environnement et Travail Emploi, nos deux groupes s'abstiendront de voter cet avis. En l'état, nous considérons que les amendements de plénière acceptés ce matin affaiblissent la démocratie et le dialogue social.

Nous tenons à alerter sur de telles stratégies, donner des amendements aussi importants au tout dernier moment pour des commissions qui ne peuvent parfois se tenir que le matin-même. Cela nuit à la réflexion collective et peut donc avoir un impact sur les votes.